

**TEOREM - A2C**

29 avenue Félix Viallet  
38000 GRENOBLE

**EXCO HESIO**

4 place du Champ de Foire  
42313 ROANNE Cedex

**SA DELTA DRONE**

*Société Anonyme au capital de 6 673 230,50 Euros*

**530 740 562 RCS Lyon**

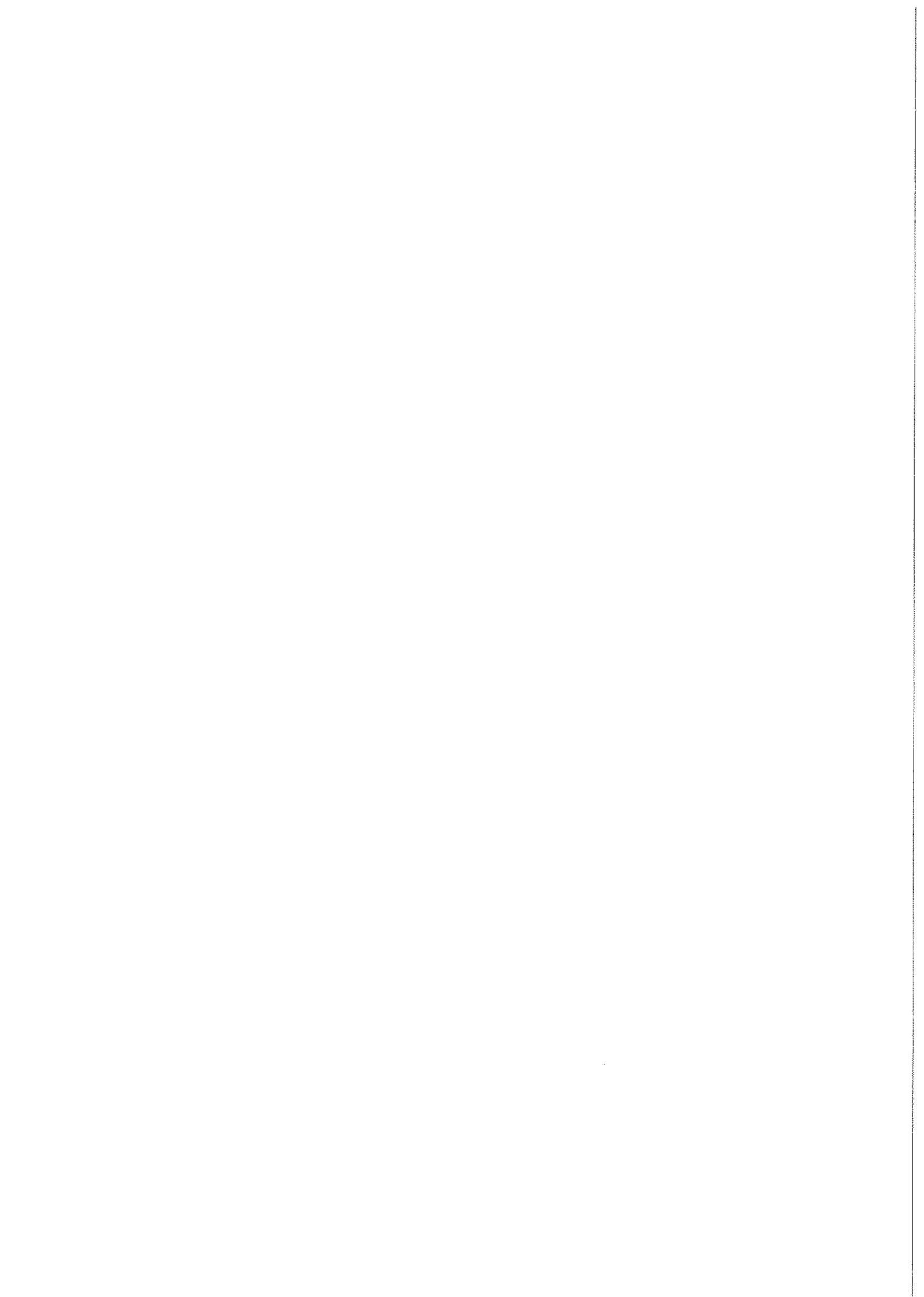
*Siège social : 8, Chemin du Jubin – 69 570 DARDILLY*

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA REDUCTION DE CAPITAL**

*Assemblée générale mixte du 16 juin 2017*

*- Sixième résolution -*



**TEOREM - A2C**  
29 avenue Félix Viallet  
38000 GRENOBLE

**EXCO HESIO**  
4 place du Champ de Foire  
42313 ROANNE Cedex

## **SA DELTA DRONE**

*Société Anonyme au capital de 6 673 230,50 Euros*

**530 740 562 RCS Lyon**

*Siège social : 8, Chemin du Jubin – 69 570 DARDILLY*

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DE CAPITAL**

*Assemblée générale mixte du 16 juin 2017*

*- Sixième résolution -*

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à GRENOBLE & ROANNE, le 29 mai 2017.

***Les Commissaires aux Comptes***

**TEOREM – A2C**

*Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble*



**Frédéric CHEVALLIER**

**EXCO HESIO**

*Membre de la Compagnie Régionale de Lyon*



**Jean-Michel LANNES**

